

Été 2014

## Évaluation régionale H2020 publiée

### Dans ce numéro

- 1 **Rapport Méditerranée H2020**
- 2 **Coopération avec les partenaires clés**
- 3 **Avancées récentes dans la région Est**
- 4 **Activités réalisées dans la région Sud**
- 5 **Le projet InSeis**
- 6 **Prochains événements**



Les pays qui bordent le sud et l'est de la Méditerranée doivent constamment améliorer de nombreux aspects de la gestion environnementale afin de réduire la pollution de la mer, comme le montre une évaluation récemment publiée.

Le «[rapport Méditerranée Horizon 2020 - Vers des systèmes de partage d'informations sur l'environnement](#)» a été coordonné par l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) et le [Programme des Nations Unies pour l'environnement/Plan d'action pour la Méditerranée](#) (PNUE/PAM) avec le soutien financier du [projet IEVP-SEIS](#).

L'évaluation s'inscrivait dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours de l'Initiative Horizon 2020, qui vise à réduire la pollution dans la Méditerranée pour 2020. Elle se concentre sur trois sujets environnementaux principaux: les eaux usées et l'assainissement, les déchets municipaux solides et les émissions industrielles.

Le rapport couvre tous les pays partenaires du projet IEVP-SEIS Sud, à savoir l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, la Libye, le Maroc, la Palestine et la Tunisie.

Les conclusions du rapport ont été présentées lors de la réunion ministérielle de l'Union pour la Méditerranée (UpM) sur l'environnement et le changement climatique tenue le 13 mai à Athènes. Ces conclusions indiquent que les progrès dans la gestion des eaux usées urbaines sont difficiles à évaluer étant donné que les données disponibles ne fournissent pas de preuves solides ni de tendances au niveau régional. La production de déchets solides municipaux continue d'augmenter (+ 15 % au cours des dix dernières années), principalement en raison de la croissance démographique et économique. Les pays du sud de la Méditerranée produisent la moitié des déchets des pays de l'UE (270 kg/habitant/an par rapport à 520 kg/habitant/an pour l'UE 27).

Une analyse des émissions industrielles et des nutriments confirme les pressions élevées restantes provenant de la pollution d'origine tellurique. Alors que la pollution des eaux de mer par les métaux lourds diminue, la pollution marine locale liée aux apports des villes, de l'industrie et des complexes touristiques reste importante, et l'on relève une présence significative de macro-déchets sur les plages et dans la mer.

Les données présentent encore de nombreuses lacunes pour les sujets couverts par le rapport, notamment pour la gestion des eaux usées. Les pays doivent également investir dans la création d'un inventaire des émissions afin de montrer les émissions annuelles de polluants des différentes infrastructures industrielles, comme le recommande le rapport.

Celui-ci peut être téléchargé à partir du site web de l'AEE: [www.eea.europa.eu](http://www.eea.europa.eu)

## Coopération avec les partenaires clés

### Conférence ministérielle à Athènes

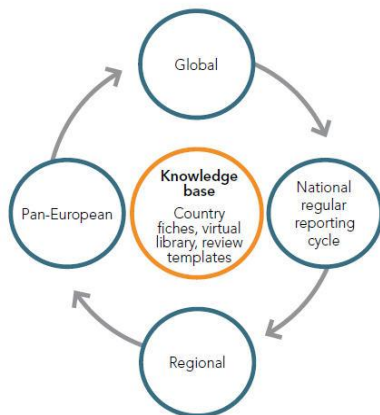


La déclaration et tous les documents sont disponibles sur le site web de l'UpM <http://ufmsecretariat.org/fr/>

La définition de directions stratégiques visant à réduire la pollution et à augmenter l'efficacité des ressources dans la région méditerranéenne était au centre de la conférence ministérielle, organisée par l'Union pour la Méditerranée le 13 mai à Athènes. Les ministres chargés de l'environnement ont vivement conseillé la transition vers des modèles de consommation et de production durables pour une économie verte à faibles émissions. À la fin de la réunion, les ministres ont adopté une déclaration qui prévoit, entre autres dispositions, le lancement de la seconde phase de l'Initiative Horizon 2020. Elle prévoit également la création du «Groupe d'experts de l'UpM sur le changement climatique» pour faire avancer les discussions sur les actions prioritaires en matière de changement climatique, qui se réunira pour la première fois en octobre 2014. Les ministres ont salué l'adoption par les chefs d'État du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables (MCPD) lors de la conférence Rio +20. Lors de la réunion, l'AEE a présenté le rapport Rapport Méditerranée Horizon 2020 et y a consacré un stand. Dans son discours, Hans Bruyninckx, directeur exécutif de l'AEE, a déclaré: «Les pays ont fait des efforts considérables pour présenter des données et parvenir à une meilleure compréhension des pressions qui s'exercent sur la Méditerranée, ce qui représente une étape importante pour limiter la pollution marine. Cependant, les régions doivent œuvrer davantage ensemble pour atteindre son objectif de dépolluer la mer pour 2020.»

### 8<sup>e</sup> réunion de l'équipe spéciale conjointe de la CEE-ONU sur les indicateurs de l'état de l'environnement

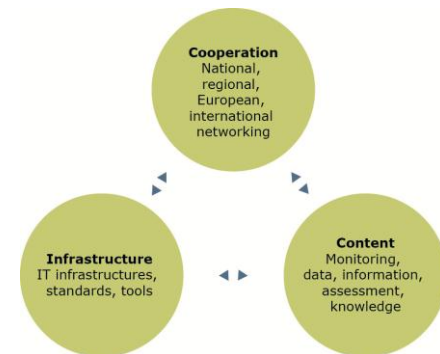
Le sujet principal des discussions de la 8<sup>e</sup> session de l'équipe spéciale conjointe de la CEE-ONU sur les indicateurs de l'état de l'environnement, tenue à Genève du 13 au 15 mai 2014, portait sur la production et le partage de huit indicateurs régionaux identifiés dans les Principes d'application des indicateurs révisés. Ces huit indicateurs ont été révisés en détail avant la réunion sur la base des informations disponibles sur les sites web nationaux complétées par des explications supplémentaires fournies par les pays cibles. Sur cette base, le secrétariat de la CEE-ONU a préparé un document analytique décrivant le statut de la production et du partage de chacun des indicateurs principaux dans les pays cibles et comprenant également 14 recommandations sur leur marche à suivre.



Les très bons progrès réalisés dans la mise à disposition en ligne des informations et des indicateurs relatifs à l'environnement ont été reconnus lors de la réunion. Cependant, il existe toujours des limitations dans l'accès aux informations intégrées dans les pages web. L'absence de certains indicateurs, de liens contenant des références aux sources de données, de validation des données et de métadonnées représente quelques-unes des lacunes actuelles qui doivent être davantage examinées. En conclusion, des actions pertinentes pour chaque pays concernant la mise en œuvre des recommandations proposées ont été avancées. Les pays sont priés de répondre avant la 9<sup>e</sup> session de l'équipe spéciale conjointe qui aura lieu en novembre 2014.

## Les «Amis du SEIS»

Un nouveau groupe dénommé les «Amis du SEIS», dont le mandat est de fournir des conseils sur la manière de contrôler les progrès réalisés dans la région paneuropéenne sur le développement du SEIS, s'est réuni pour la première fois le 12 mai 2014 à Genève. Ce groupe, mandaté lors de la dernière réunion du Comité des politiques de l'environnement de la CEE-ONU, soutiendra et facilitera l'échange d'expériences sur la mise en œuvre du SEIS dans la région. Il fournira également des conseils au Comité des politiques de l'environnement sur la manière d'élaborer un système régulier de rapport et d'évaluation soutenu par le SEIS. Lors de la réunion, les participants ont débattu du projet de document sur les cibles et les indicateurs de performance du développement du SEIS, préparé par le Secrétariat de la CEE-ONU, qui sera finalisé pour la réunion du Comité des politiques de l'environnement qui aura lieu en octobre. Le groupe des «Amis du SEIS» devrait se réunir deux à trois fois au cours de la période 2014-2015. À long terme, il conviendra de déterminer une structure existante qui pourrait prendre en charge la mission de contrôler et d'évaluer de manière régulière les progrès réalisés sur le SEIS au niveau paneuropéen.



## Projet pilote de PRTR à Ankara

Les premiers résultats et leçons tirées des exercices pilotes de PRTR mis en œuvre par les pays partenaires de la PEV Sud (Égypte, Israël, Liban, Maroc, Palestine et Tunisie) avec le soutien de PNUE/PAM-MEDPOL ont été présentés lors d'un atelier régional organisé à Ankara les 16 et 17 juin. Malgré des avancées encourageantes, les leçons tirées de l'exercice soulignent le manque de cadre juridique, le besoin d'un plus grand engagement de la part des industries, la poursuite du développement de la liste des polluants, l'interprétation correcte des facteurs d'émission et le renforcement des capacités pour la gestion des données et des technologies de l'information. Le Secrétariat du PNUE/PAM prépare actuellement un document d'orientation détaillé sur le PRTR pour soutenir davantage les pays dans ce développement, en garantissant également une harmonisation adéquate avec le contrôle existant des polluants de MEDPOL.



## Événement en marge du SEIS à Maastricht

«Il est nécessaire de communiquer mieux et de manière systématique en ce qui concerne le SEIS et les avantages du partage d'informations entre les réseaux et les organisations». Il s'agit de la conclusion principale du débat qui a eu lieu lors de l'événement en marge organisé par l'AEE. L'événement intitulé: *Améliorer la diffusion des informations relatives à l'environnement et la participation du public grâce aux outils d'information électroniques* a eu lieu le 1<sup>er</sup> juillet 2014, durant la 5<sup>e</sup> session de la Réunion des Parties à la Convention d'Aarhus de la CEE-ONU tenue à Maastricht. L'événement avait pour objectif de présenter la situation actuelle de l'évolution du SEIS en fournissant des exemples concrets de mise en œuvre pratique. La Géorgie, ainsi que d'autres pays de la région paneuropéenne et des représentants de l'UE, du PNUE et de la CEE-ONU, a partagé son expérience nationale concernant la mise en œuvre du SEIS. Lors de cet événement, l'AEE a été invitée par la Banque européenne d'investissement (BEI) à promouvoir le SEIS et ses avantages lors de la prochaine conférence intitulée *Évaluation d'impact à l'ère numérique*, prévue en avril 2015.



Pour plus d'informations, veuillez consulter la section des réunions sur le site web de l'IEVP-SEIS: <http://enpi-seis.ew.eea.europa.eu>



## Avancées récentes dans la région Est

### Les avantages des ateliers nationaux du SEIS



*Un rapport de synthèse résumant les approches et les enseignements tirés de la mise en œuvre du SEIS dans les pays de la région Est de la PEV devrait être publié en automne 2014.*

L'Ukraine, la Géorgie, l'Arménie, la Biélorussie, la Moldavie et l'Azerbaïdjan ont réaffirmé leurs engagements concernant la mise en œuvre du SEIS au niveau national durant les ateliers organisés entre novembre 2013 et mai 2014. La production et les données sur les indicateurs environnementaux identifiés dans les domaines de l'air et du changement climatique, la qualité des eaux de surface, les déchets municipaux et la biodiversité étaient au centre de ces ateliers organisés conjointement avec les ministères de l'environnement et les agences nationales de statistique. En outre, des approches visant l'amélioration de la coordination interinstitutionnelle et la répartition des responsabilités se trouvaient également au cœur des discussions. Comme résultat, les pays partenaires ont convenu d'officialiser la coopération avec l'AEE en signant des lettres d'intention et/ou des déclarations pour ces ateliers. De tels documents ont déjà été signés par la Géorgie, la Biélorussie et l'Arménie, et les négociations sont en cours avec la Moldavie et l'Azerbaïdjan. À la suite des ateliers nationaux, il a été décidé en **Ukraine** de mettre en place un organisme national inter-agences de coordination du SEIS de haut niveau, pour faciliter le dialogue interinstitutionnel. En **Géorgie**, la ministre de l'environnement et des ressources naturelles, M<sup>me</sup> Khatuna Gogoladze, a signé un décret pour l'établissement du Centre d'information et d'éducation à l'environnement - une évolution clé permettant le partage et l'accès public aux informations relatives à l'environnement. L'**Arménie** a officiellement nommé un «rapporteur de données» pour l'AEE - étape essentielle pour permettre le partage de données avec l'AEE. Cela va de pair avec le développement d'un système centralisé d'accès aux données/indicateurs géré par le service national de statistique. La **Biélorussie** a renforcé l'accès aux informations et données environnementales par le biais du Service central d'analyse de l'information du Système national de surveillance de l'environnement, qui est considéré comme le centre de la mise en œuvre du SEIS au niveau national. La **Moldavie** a réalisé des progrès vers le développement du portail d'accès libre aux données sous l'initiative de la gouvernance électronique, qui s'aligne sur la politique de rapprochement de l'UE. En **Azerbaïdjan**, la répartition des responsabilités entre le Comité d'État de la Statistique et le ministère de l'environnement est telle que le premier publie en ligne certains des ensembles d'indicateurs principaux sélectionnés, alors que le ministère est toujours en train d'établir un tel service pour les autres indicateurs.

## Données relatives à la qualité de l'eau pour l'état de l'environnement du système européen d'information sur l'eau

La Moldavie, la Géorgie, la Biélorussie et l'Arménie ont démontré avoir pris des mesures concrètes dans l'alignement de leurs systèmes nationaux de surveillance de l'eau avec les outils et méthodologies de l'«état de l'environnement» du système européen d'information sur l'eau. Les résultats des projets pilotes ont été présentés lors d'un atelier régional organisé conjointement avec la CEE-ONU le 13 mai 2014 à Genève. À ce jour, 39 pays faisant partie du réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement (Eionet) partagent chaque année des données sur la qualité de l'eau basée sur la procédure de l'état de l'environnement du système européen d'information sur l'eau par le biais des flux de données prioritaires Eionet. L'exercice réalisé avec les pays volontaires de la PEV Est visait à partager les bonnes pratiques d'Eionet sur l'établissement de systèmes nationaux d'information sur l'eau dans les domaines de la protection des eaux de surface.



## Marche à suivre pour l'élaboration des indicateurs de déchets

Les conclusions du rapport récemment publié sur la manière dont les données sur les déchets solides municipaux dans les pays de l'IEVP Est peuvent être utilisées pour l'élaboration d'indicateurs de déchets soulignent les difficultés rencontrées dans la production d'un indicateur fiable sur la génération des déchets solides municipaux. Les principales raisons sont les données manquantes fondées sur les montants pondérés et les incertitudes concernant la couverture de collecte des déchets solides municipaux. Le rapport fournit des résumés et recommandations au niveau des pays ainsi qu'une comparaison entre ces derniers. Il a été préparé par le Centre thématique européen sur la consommation et la production durables dans le cadre du projet IEVP-SEIS et la version complète peut être téléchargée sur le site web de l'IEVP-SEIS dans la section Actualités.



## Réflexion des experts en technologies de l'information sur l'amélioration de l'accès aux données et informations

Il existe plusieurs exemples de systèmes en ligne permettant d'accéder aux indicateurs dans les pays de la PEV Est, mais l'accès en ligne aux informations de base détaillées soutenant les informations est limité. Telle est la conclusion générale du Groupe de travail sur les technologies de l'information pour la région Est, qui s'est réuni à l'AEE les 22 et 23 mai 2014. Des liens comportant des références aux sources de données et à la méthodologie, à la validation des données, aux cibles politiques, aux accords internationaux et aux métadonnées représentaient la documentation d'appui indicative demandée à l'AEE par les experts des technologies de l'information provenant des ministères de l'environnement et des agences de statistique. D'après les participants, l'aperçu des flux de données internationaux et des procédures de partage des données pour chaque pays n'est pas insignifiant et de tels systèmes d'information pourraient être utiles. D'autres points d'intérêt comprenaient l'utilisation du système de coordination des informations sur l'environnement de l'AEE, du Trésorier général multilingue de l'environnement (GEMET), et le mandat et le rôle du groupe de travail lui-même.



## Activités réalisées dans la région Sud

### Missions d'assistance technique pour les infrastructures

*L'AEE essaiera de répondre aux besoins identifiés lors de la prochaine période et d'intégrer leur mise en œuvre dans le programme de travail des activités à effectuer avec le PNUE/PAM.*

L'AEE, en concertation étroite avec l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Palestine, Israël, l'Égypte, le Liban et la Jordanie, a développé le mandat des missions d'assistance technique visant à accroître les capacités des infrastructures dans la région Sud de la PEV. La portée potentielle de l'assistance technique a été débattue et convenue de manière individuelle avec chaque pays. **L'Algérie** a demandé un renforcement des capacités sur le système d'information géographique (SIG) et a organisé des formations sur les méthodologies afin de déterminer les indicateurs de développement durable, le contrôle de la qualité des données, les métadonnées et la convergence des bases de données. **Le Maroc** a demandé de l'aide dans la conception d'un système national d'information sur l'environnement pour l'élaboration de rapports et l'évaluation de l'État de l'environnement. **La Tunisie** a demandé une mission d'experts pour analyser le système actuel de surveillance de la qualité de l'air et définir un plan d'action visant à améliorer le partage et la diffusion d'informations. En outre, des formations sur les services du web et le portail-géo, l'échange de données et les technologies du web ont été considérées comme étant cruciales. **La Palestine** a demandé un soutien pour mettre en place un système Reportnet national comme système de partage des données et pour élaborer un plan d'action visant à mettre en œuvre le système national d'information sur l'environnement. En outre, il a été souligné que les formations sur le SIG se sont avérées bénéfiques. **L'Égypte** a exprimé son souhait d'améliorer ses capacités de surveillance, de collecte, de stockage, d'évaluation et de rapport des données sur l'environnement. Par ailleurs, il a été signalé qu'une assistance dans la gestion du flux d'informations entre les organisations des parties prenantes serait précieuse. **Le Liban** a posé des questions sur l'assistance dans la mise en place d'un réseau national des parties prenantes. **La Jordanie** a sollicité des formations sur Reportnet et le SIG. **Israël** a demandé un encadrement des besoins technologiques.

### Feuilles de route des comptes de l'eau pour le sud

Un atelier d'assistance technique pratique a été organisé pour les experts en eau afin qu'ils se familiarisent avec la compilation et l'institutionnalisation des comptes et des statistiques de l'eau en utilisant les projets de lignes directrices de la Division de statistique de l'ONU pour la compilation. Lors de l'atelier, qui a eu lieu à Vienne du 1<sup>er</sup> au 3 avril 2014, les pays partenaires de la PEV Sud ont également débattu du développement initial du cadre comptable environnemental. Une attention particulière a été accordée aux feuilles de route pour la mise en œuvre de comptes des eaux, élaborées au niveau national, notamment en reconnaissant le niveau de développement différent des comptes dans la région méridionale. La réunion a permis d'affiner encore les feuilles de routes nationales vers l'institutionnalisation des comptes des eaux et des statistiques, en mettant l'accent sur les partenaires impliqués et le partage des responsabilités. De meilleurs ensembles de données statistiques sur l'eau et comptes pilotes devraient être publiés par les pays dans les prochains mois.





## Forum annuel du réseau SWEEP-NET à Amman

Des experts en déchets ont préconisé le renforcement des structures de coordination et la maintenance du système intégré national d'information sur l'environnement. C'est important en vue de la production en temps utile de données et informations statistiques régulières, fiables et comparables pour soutenir les processus d'élaboration des politiques. Lors d'un atelier régional à Amman, en Jordanie, organisé les 12 et 13 mai 2014, des experts en déchets provenant des pays de la PEV Sud ont présenté et échangé des problèmes spécifiques en matière de données rencontrés dans la production d'indicateurs pour la génération et le traitement des déchets solides municipaux. L'estimation de la quantité de déchets non couverte par les systèmes de collecte et la définition des déchets solides municipaux sont apparues comme un thème commun. Les experts ont exprimé un grand intérêt dans les indicateurs sur les déchets solides municipaux qui couvrent non seulement la génération et le traitement mais également les facteurs économiques et les impacts sur l'environnement de la gestion des déchets.

L'atelier a été organisé en marge du forum annuel du réseau SWEEP-NET et diverses parties prenantes sur les déchets solides y ont participé. Cela a donné l'occasion d'aborder la surveillance, l'information, les données et les besoins de rapports dans le secteur des déchets. Étant donné qu'Israël n'a pas participé à cet atelier régional, un voyage d'étude sur l'évaluation environnementale intégrée consacrée aux déchets a été organisé pour les experts israéliens du 23 au 25 juin 2014 à l'agence autrichienne de l'environnement, Umweltbundesamt à Vienne, en Autriche. Le voyage d'étude s'est concentré sur les pratiques de gestion des déchets de l'UE, couvrant également les infrastructures technologiques et le système électronique de gestion des données.

*WEEP-Net a organisé avec succès son 4<sup>e</sup> forum régional sur la gestion intégrée des déchets intitulé: «Agir en amont: la gestion des ressources et des déchets et les avantages socio-économiques» du 13 au 15 mai 2014 à Amman, en Jordanie.*



## La collaboration renforcée pour poursuivre la mise en œuvre du SEIS dans la région de la PEV - le projet InSEIS



Site web du projet InSEIS:  
<http://pbe.eionet.europa.eu/inseis>

L'AEE, en collaboration avec Eionet, partagera son expertise et renforcera les capacités des experts nationaux provenant de Jordanie, d'Israël, du Maroc, de Palestine et de Moldavie durant les 14 prochains mois. Lancé récemment, le projet InSEIS visera à améliorer la gestion des données environnementales, le partage et la diffusion des informations au niveau national dans le cadre d'un système national avancé d'information sur l'environnement.

La coopération accrue avec les pays partenaires de la PEV intéressés se concentrera principalement sur la fourniture d'une assistance technique, d'un soutien d'experts aux pays, en utilisant l'expertise de l'AEE/Eionet dans des activités spécifiques identifiées visant à partager les expériences et à développer de nouvelles capacités. Des ateliers thématiques spécifiques seront organisés pour soutenir le développement des capacités techniques autour de sujets particuliers présentant un intérêt et pour débattre des possibilités de mise en œuvre d'activités au niveau national et/ou régional. Les experts des cinq pays repris ci-dessus participeront aux missions de formation et aux séminaires pour renforcer les connaissances et échanger de l'expertise dans des sujets présentant un intérêt national.

Le projet durera du 1<sup>er</sup> juin 2014 au 31 juillet 2015 et son financement est fourni par un contrat de subvention géré par la direction générale EuropeAid de la Commission européenne.

L'AEE finalise actuellement la sélection des pays intéressés dans la fourniture du service. Comme prochaine étape, l'AEE développera un plan d'action concret pour chaque pays à sceller lors du comité directeur du projet IEVP-SEIS. Les premières missions de formation devraient débuter à l'automne 2014.



## Prochains événements

Voici un récapitulatif des ateliers et réunions, organisés jusqu'en décembre 2014, qui présentent un intérêt pour la mise en œuvre du projet IEVP-SEIS (dans certains cas, les dates et lieux exacts sont encore à confirmer):

<b>4<sup>e</sup> réunion du groupe de travail sur les technologies de l'information, IEVP-SEIS Sud</b>	26-27 août, Copenhague
<b>Lancement officiel du centre de connaissances sur l'eau durant la réunion annuelle du SEMIDE</b>	9-10 septembre, Valence
<b>5<sup>e</sup> réunion du groupe de pilotage de l'IEVP-SEIS</b>	16-17 septembre, Copenhague
<b>Visite des experts du GQA à l'AEE</b>	26 septembre, Copenhague
<b>Vingtième session du Comité des politiques de l'environnement</b>	28-31 octobre, Genève
<b>Voyage d'étude à l'AEE pour les experts géorgiens</b>	3-4 novembre, Copenhague
<b>9<sup>e</sup> réunion de l'équipe spéciale conjointe de la CEE-ONU sur la validation des données</b>	3-5 novembre, Genève
<b>Quatorzième session du Groupe de travail de la CEE-ONU sur le suivi et l'évaluation environnementaux (WGEMA)</b>	6-7 novembre, Genève
<b>Réunion du sous-groupe d'examen et de surveillance H2020</b>	novembre, Athènes (à confirmer)
<b>2<sup>e</sup> forum méditerranéen de l'eau</b>	24-26 novembre, Murcia (Espagne)
<b>Réunion du groupe de pilotage Horizon 2020</b>	décembre, Athènes (à confirmer)



*Le projet est financé par l'Union européenne*

AOÛT 2014						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
SEPTEMBRE 2014						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					
OCTOBRE 2014						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		
NOVEMBRE 2014						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
DÉCEMBRE 2014						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				